



Centres de gestion de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Concours ☒ ou examen professionnel ☐

Gardien BRIGADIER de Police Municipale
session 2024

Interne ☐ (1) Externe ☒ (1) 3^e concours ☐ (1)

Spécialité :

Épreuve de : Rapport de Police

Date de l'épreuve : Mardi 14 Mai 2024

Lieu de l'épreuve : Albertville

Colonne réservée
à l'administration

Numéro de copie

200

Note attribuée
(réservé au jury)

18,00

Département X-Ray

Commune SECURVILLE

République Française

le 14 Mai 2024

RAPPORT

Le gardien brigadier de Police Municipale

Charlie DELTA

à

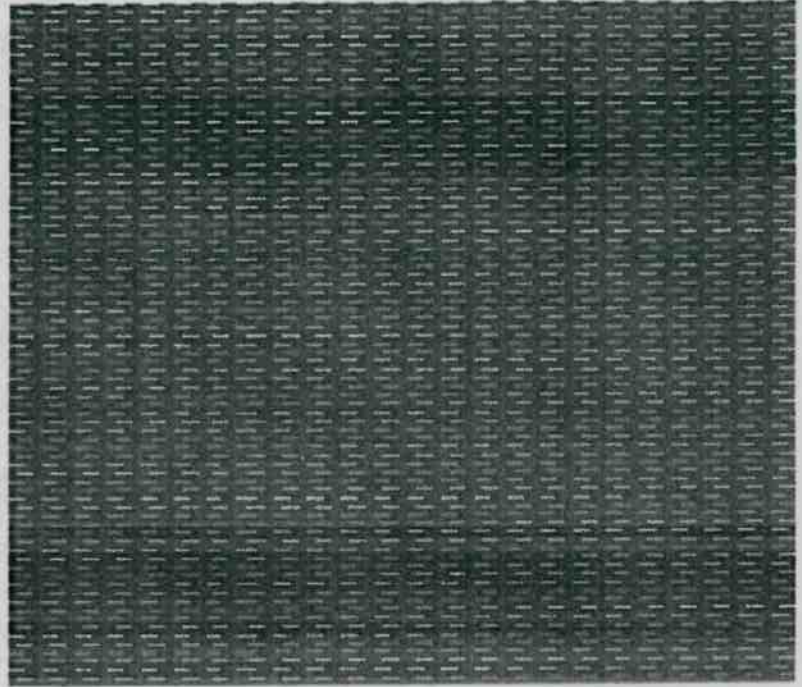
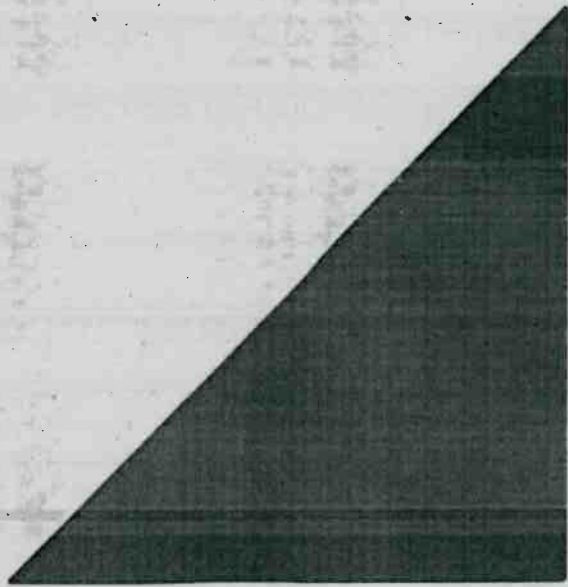
Madame/Monsieur le Maire

Madame/Monsieur le Procureur de la République

Objet : Dégâts et vol dans un véhicule.

Pièces jointes : Enregistrement caméra-piéton.

Nous, gardien-brigadier de Police Municipale Charlie Delta
en fonction dans la commune de SECURVILLE, dûment
agréé et assermenté, agissant en tenue réglementaire



- nous et conformément aux ordres reçus et aux dispositions de l'article 21.2° et 21.1 et 2 du code de procédure pénale, avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

sur les articles : - 53, 73 et 803 du code de procédure Pénale

- 311-4 8° du code Pénal

- L 511-1, R 211-9, R 511-12 et R 511-6 du code de sécurité intérieure.

Ce jour, le 16 Mai 2024, nous sommes en patrouille pédestre assistés des gardiens brigadiers Roméo SIERRA et VICTOR UMA dans le secteur de la gare sur la commune de SECURVILLE. Nous sommes équipés d'une caméra - peloton, d'un pistolet semi-automatique, d'un pistolet à impulsion électrique, d'une paire de menottes ainsi qu'une radio. Nous portons également nos équipements individuels tel que le gilet pare-balles et le gilet de haute visibilité.

A. 11h 20, nous sommes requis par l'opérateur de notre Centre de Supervision Urbain qui nous signale un individu entrain de briser la vitre d'un véhicule en stationnement au niveau du 102 boulevard du Tilleul à SECURVILLE. Nous nous rendons immédiatement sur les lieux. Nous rendons compte par le biais de notre radio à notre poste de commandement.

L'opérateur du CSU nous transmet la description de l'auteur présumé. C'est un homme d'une vingtaine d'années, mesurant environ 1m 75. Il est vêtu d'un bon de jogging bleu foncé, d'un manteau en cuir marron. Il est porteur d'une casquette rouge. Le véhicule en question est une voiture de marque VOITURE, noire, immatriculée AB-123-CD.

A. 11h 40, nous arrivons sur les lieux et l'homme prend la fuite précipitamment en nous voyant en direction de la gare. Nous partons à sa poursuite.

Au même moment, le gardien brigadier Roméo SIERRA rend compte au poste de commandement et demande l'assistance d'un équipage véhiculé. Il reste près du véhicule dégradé pour en assurer la sécurité et garder toutes traces et indices nécessaires.

Pendant la course poursuite avec l'individu, nos actions nous caméras-piétons. Ce dernier pendant sa fuite lâche sans une voiture en stationnement, un objet ressemblant à un téléphone portable.

A 14h45, nous interpellons cet individu. Il correspond bien à la description donnée par l'opérateur du CSU.

Nous l'informons que nos caméras piétons sont en marche et nous lui mettons les menottes pour éviter une nouvelle fuite. Nous procédons à une palpation de sécurité. Elle s'avère négative. Notons que l'individu est exempt de toutes blessures visibles.

Le gardien brigadier Victor LIMA récupère l'objet jeté par ce dernier. Il s'agit bien d'un téléphone portable. Nous retournons au près du véhicule dégradé où se trouve les renforts et installons la personne interpellée à l'arrière du véhicule pour la mettre à l'abri des regards et assurer sa sécurité accompagné du Gardien Mike India qui est arrivée en renfort avec le véhicule de service.

A 14h50, le propriétaire du véhicule se présente à nous, nous lui informons de la situation et nous l'invitons à déposer plainte au commissariat de SECURVILLE au plus tôt.

Le gardien brigadier Roméo SIERRA rend compte des faits et des mesures prises à l'officier de Police Judiciaire Territalement compétent. Il s'agit du lieutenant Gsmr Papa du commissariat de SECURVILLE. Il nous demande de lui transporter immédiatement le mis en cause.

A 15 heures, nous arrivons au commissariat. L'individu est remis remis à l'OPJC. Ce dernier, nous communique son identité et nous lui transmettons nos images vidéos.

Note attribuée
(Réserve au Jury)

1	☐	}	☐
2	☐		

Epreuve de Rapport de Police

A 15 heure 10, nous quittons les lieux pour nous rendre à nos locaux pour établir ce présent rapport.

Identité du mis en Cause:

Monsieur Alpha BRAVO, né le 14 Mai 2001 à SECURVILLE, domicilié au 230 rue des acacias à SECURVILLE (Département X-RAY)

Référence du véhicule:

Marque VOITURE, couleur noire, immatriculée AB-123-CD

Fait et clos à SECURVILLE, le 14 Mai 2021,
à 16 heures

Le Gardien Brigadier Charles DELTA

TRANSMISSIONS:

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire Territoriale Compétent

Madame / Monsieur le Maire

Madame / Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Archives Municipales